



Les 22 et 26 mai 2018: STOPPONS LA REGRESSION SOCIALE !

Afin de satisfaire encore le patronat, le gouvernement veut « offrir » nos Services Publics, notre Sécurité Sociale aux grandes entreprises capitalistes pour faire toujours plus de profits, au détriment de nos emplois, de nos salaires, de nos statuts, de nos conditions de travail et de vie.

Gouvernement et patronat déroulent leur plan de casse de notre modèle social et s'attaquent à l'ensemble du monde du travail :

- remise en cause du financement de notre Sécurité Sociale solidaire (maladie, retraite,
- chômage),
- destruction du droit du travail, des conventions collectives, du statut,
- démantèlement des Services Publics et de la Fonction Publique (État, Hospitalière,
- Territoriale),
- privatisation d'entreprises qui appartiennent à la nation telle la SNCF,
- désindustrialisation de notre département...

Après les attaques de France Telecoms, EDF, La Poste, le gouvernement prépare la privatisation de la SNCF en suivant les préconisations de la Commission Européenne et remet en cause le statut des Cheminots.

LES TRAVAILLEURS N'ONT JAMAIS CRÉÉ AUTANT DE RICHESSES.

Les entreprises du CAC 40 ont réalisé 94 milliards d'€ de bénéfices en 2017, une forte augmentation par rapport à 2016. Rappelons aussi que les entreprises bénéficient de 220 milliards d'€ par an d'argent public.

LES MOYENS FINANCIERS EXISTENT POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DE LA POPULATION. EXIGEONS UNE AUTRE RÉPARTITION DES RICHESSES !

**LES 22 ET 26 MAI, TOUS ENSEMBLE, UNIS ET DÉTERMINÉS,
ARRÊTONS-LES ET IMPOSONS NOTRE PROJET DE SOCIÉTÉ !**

- retrait des réformes et restructurations annoncées : SNCF, Fonction Publique, Universités,
- abrogation des lois qui remettent en cause les garanties collectives,
- L'augmentation des salaires, des pensions, des minima sociaux, des revenus de remplacement, le SMIC à 1 800 €,
- Le passage aux 32 H avec maintien de salaire,
- L'égalité salariale et professionnelle entre les femmes et les hommes,
- Le maintien et le développement de nos atouts industriels,
- Le financement des Services Publics afin d'assurer leurs missions au service de l'intérêt général en garantissant à tous, le droit élémentaire de se soigner, de se loger, de s'éduquer...
- le financement de la Sécurité Sociale (maladie, famille, retraite, chômage, logement) basé sur les cotisations, par la mise à contribution des revenus du capital et non sur l'impôt.

**22 mai 2018
10h30 Vieux port Marseille**

**26 mai 2018
14h30 Vieux port marseille**

La CGT quitte la séance du CNESER pour dénoncer les violences policières sur les campus

(déclaration liminaire de la CGT au CNESER)

Alors que nos organisations, les personnels et les jeunes sont mobilisés depuis des mois contre la loi ORE, le MESRI refuse obstinément de les entendre. Pire, après avoir joué le pourrissement, il répond par la répression. La liste des interventions policières est longue, inquiétante :

Marseille le 14 mai - Arcueil le 11 mai - Le Mirail le 9 mai - Rennes 2 les 2 et le 14 mai - Nancy le 25 avril et le 3 mai - Lyon 2 le 13 avril et le 7 mai - Nanterre le 10 avril - Lille le 9 avril - Tolbiac le 7 avril - Nantes les 4 avril et 11 mai - Montpellier le 23 mars - Grenoble le 22 mars, le 23 avril et le 7 mai - Strasbourg le 22 mars et le 4 avril - Dijon le 16 mars - Bordeaux le 7 mars

Nous dénonçons ici ces multiples interventions de la police sur les campus universitaires du pays, police qui n'a rien à faire sur nos sites, qui contrevient au respect des franchises universitaires, et dont le seul objectif est de briser la grève et la résistance. Nous dénonçons ici aussi les mesures de filtrage, de contrôles d'identité, organisés par des sociétés de vigiles ou par l'administration elle-même sur de nombreux campus, ainsi que l'acharnement de nombreuses équipes présidentielles contre les étudiant.e.s. La situation de blocage de nos universités est le fruit de la loi ORE, qui instaure la sélection à l'entrée en licence et que la jeunesse, comme les personnels, combat avec raison.

Le CNESER, tout comme le CSLMD, d'annulations en refontes de l'ordre du jour, subit le traitement méprisant que toutes les instances représentatives semblent connaître en ce moment. Nos responsables d'administration et président.e.s de séances semblent être évalué.e.s sur leur capacité à être autiste à tous les questionnements des élu.e.s et à l'analyse des mouvements actuels dans les universités. Aujourd'hui les établissements doivent proposer aux candidat.e.s dont l'admission est soumise à condition, deux catégories de dispositifs d'accompagnement (des « parcours personnalisés » rallongeant ou non la durée du cursus). Or à ce jour, les collègues sont censés inventer de tels parcours sans savoir de quels moyens ils vont disposer pour les mettre en place.

Lourdes sont les responsabilités de ceux qui suscitent ou qui accompagnent ce passage en force institutionnalisé, sans bilan, sans réflexion et sans état d'âme, et qui à terme, par l'exclusion assumée de pans entiers de la société, seront à l'origine de violences dont, sans scrupule, ils se dédouaneront.

Alors que la loi ORE, Parcoursup et la réforme du bac et du lycée instaurent la sélection à l'entrée à l'université, cassent les diplômes nationaux, creusent les inégalités sociales et territoriales, le gouvernement répond à notre mobilisation et à la liberté de manifester par une violence débridée, il répond à la liberté d'étudier par un dispositif inepte et bureaucratique de tri social et il répond à l'afflux de bachelier.e.s par une stagnation des moyens.

Nous exigeons :

- l'arrêt des interventions policières contre les étudiant.e.s et les personnels en lutte contre la loi ORE,
- le retrait des dépôts de plainte, l'arrêt des poursuites judiciaires et des procédures disciplinaires que les universités ont engagés contre les jeunes mobilisés,
- la publication immédiate des résultats de l'enquête sur les faits graves qui ont eu lieu à Montpellier impliquant des personnels de l'université.

La FERC CGT et les organisations en lutte rappellent leurs revendications communes :

- la nécessité de travailler tout au long du parcours au lycée à une orientation choisie, construite, accompagnée et évolutive avec les moyens humains et financiers nécessaires.
- Le maintien du baccalauréat comme diplôme national et 1er grade universitaire, garantissant l'accès de tous les bachelier.e.s sur tout le territoire aux filières post bac et aux établissements de leur choix.
- L'abandon de la réforme « Blanquer » du lycée qui instaure un lycée du tri social, crée, en lien avec la loi ORE, des parcours d'initiés et supprime des postes.
- L'exigence d'ouverture massive de places supplémentaires en 1er cycle post bac et le refus de toute sélection à l'entrée à l'université.
- Le refus de l'instauration de blocs de compétences en lieu et place des diplômes et des qualifications.
- L'abrogation de la loi ORE, condition pour permettre une réforme ambitieuse qui garantisse le libre accès de chacun.e au supérieur.
- L'ouverture de réelles négociations sur l'arrêté Licence, le maintien de la licence comme grade universitaire, diplôme national et qualifiant.



Réponse de la CGT au message du président Berland du 14 mai 2018

En réponse au Président de l'université, qui ose dire que la direction a toujours maintenu le dialogue, nous tenons à préciser quelques faits.

Une seule rencontre a eu lieu entre le président Berland et une délégation composée d'étudiant-e-s et de personnels, suite à une manifestation au Pharo qui a suivi la journée de mobilisation du 19 avril, et bien avant le premier dépôt de préavis de grève. Sans cette manifestation sous les fenêtres du Président, nul doute que nous n'aurions jamais obtenu de rencontre.

La preuve en est, notre organisation syndicale CGT a déposé trois préavis de grève depuis le 24 avril (comme la FSU et SUD), en accord avec les décisions des assemblées générales des personnels, et rappelant des revendications nationales et locales importantes. A ces préavis de grève, le Président n'a jamais donné aucune suite ! Ce n'est pas notre conception du dialogue social.

Réponse du comité de mobilisation étudiant de la fac St Charles au message du président Berland du 14 mai 2018

Le comité de mobilisation de la fac St Charles est actif depuis le mois d'octobre pour informer les étudiant-e-s sur les réformes de l'université et de son accès et occupe le site St Charles d'Aix-Marseille Université 7j/7 et 24h/24 depuis plus de 40 jours.

Face au silence et aux mensonges de l'administration, de la présidence de l'université et du gouvernement à propos de la mobilisation nationale, il est impératif d'être entendu. Jamais nous n'avons été pris au sérieux. Jamais un interlocuteur n'a cherché à comprendre les causes de notre mouvement et ce que l'on cherche à y faire. Surtout, aucune entité responsable de la qualité de vie étudiante, localement comme nationalement, n'a jamais répondu à notre demande pourtant claire : réintroduire les principaux acteurs de l'université et de l'éducation au centre des débats qui les concernent. Etudiant-e-s, enseignant-e-s, personnels BIATSS, lycéen-ne-s : nous sommes bien plus que des données, des taux de réussites et des coûts par étudiant-e-s.

La quantité de débats, cours alternatifs, conférences et autres projections organisées par les étudiant-e-s depuis des semaines dans le but d'ouvrir ce lieu de vie qu'est censé être la fac nous a poussé à la réflexion. Celle-ci nous a permis de penser l'université et ce qu'elle représente. Nous défendons activement le principe d'une université gratuite, libre d'accès où l'égalité des chances régnerait et où le savoir ne serait pas qu'une marchandise ! Un modèle plus humain, respectueux des aspirations de tous, où le campus est un lieu de vie au sein duquel se crée le lien social et s'entretient la vie démocratique.

Or le dénigrement et le mépris de la part de l'université d'Aix Marseille face à la colère étudiante

Nous précisons aussi que, contrairement à ce qu'écrit le Président, l'assemblée générale qui s'est tenue ce jour sur Saint-Charles n'était composée que d'étudiant-e-s et de personnels d'AMU.

Par ailleurs, nous restons dubitatifs sur le fait que ce ne soit pas la direction de l'Université qui ait demandé l'intervention des forces de l'ordre. Si l'ordre ne provenait que du Préfet pourquoi celui-ci aurait pris une disposition d'évacuation violente des étudiant-e-s, qui bloquaient uniquement l'entrée du site, pour les laisser pendant deux heures sur la voie publique, bloquant toute circulation sur le haut de la Canebière?

Nous réaffirmons donc notre rejet de toute intervention policière et demandons au Président d'ouvrir les négociations, auprès des étudiant-e-s comme des personnels plutôt que de lancer des menaces à peine voilées, par messagerie électronique.

se sont traduits lundi 14 mai 2018 par la violence. L'irréparable a été commis : des étudiant-e-s venus pour bloquer ou juste pour passer leurs examens ont été jeté-e-s au sol, frappé-e-s à terre, étranglé-e-s, gazé-e-s à bout portant, des passant-e-s violenté-e-s et des personnels agressé-e-s. Par chance, seul des blessés légers sont à déplorer et ce grâce, entre autres, au soutien des cheminots, postiers, travailleurs du port autonome (Fluxel), du secteur de l'énergie et même de la santé dans une véritable convergence des luttes marseillaises.

L'administration a volontairement décidé d'attaquer les étudiant-e-s pacifiquement mobilisés. Etant censée assurer la « sécurité des personnels et des étudiants », la direction a décidé de rompre tout dialogue, péniblement entamés, au profit d'une ridicule démonstration de force, aveux de son incapacité à entendre ses étudiant-e-s.

Face à la violence physique, morale et sociale que subissent les étudiant-e-s, face aux menaces de délogement violent imminent et aux pressions que nous subissons de la part de la direction et des forces de répression gouvernementales, l'union est plus que jamais nécessaire !

Nous appelons toute personne solidaire de la cause étudiante, soucieuse de la protection de la jeunesse et de ses droits, universitaire ou sympathisant à rejoindre la lutte. Nous avons besoin de vous pour nous défendre : défendre le service public et nos conquêtes sociales, défendre un monde plus juste par un accès à l'éducation égalitaire. Il est temps de faire front commun, de nous rejoindre pour montrer à Macron et son monde que nous ne nous laisserons plus jamais marcher dessus.



Le coin culture

Bande dessinée

Mai 68

Dessinateurs : Cabu, Gédé, Wolinski, Siné

Date de parution : 3 mai 2018

ISBN : 9782749936864

Bande dessinée de 128 pages

Dessinateurs de légende, caricaturistes contestataires et révolutionnaires, Cabu, Wolinski, Siné, Gédé, Reiser ont été des observateurs sans complaisance de leur temps et des acteurs incontournables de Mai 68, dont les dessins sont devenus les symboles d'une période emblématique.

Cinquante ans après, les voici réunis pour nous faire revivre, sous leurs coups de crayon intransigeants et délirants, les événements de l'époque. Plus de deux cents dessins parus dans la presse ou affiches placardées sur les murs, accompagnés de textes inédits écrits par les dessinateurs eux-mêmes, mais aussi par le Professeur Choron ou Cavanna, qui racontent chacun leur Mai 68.



Mai 68 : histoire d'un Printemps (Nouvelle Édition)

Dessinateurs : Alexandre Franc

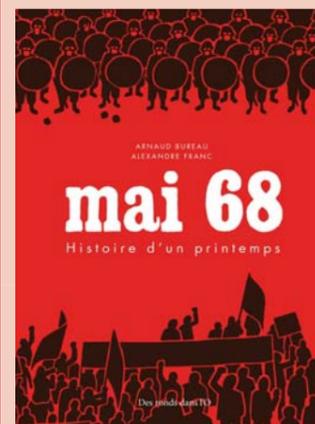
Scénariste : Arnaud Bureau

Date de parution : 2 mai 2018

ISBN : 9782374180564

Bande dessinée de 112 pages

Cinquante ans après Mai 68, le souvenir reste vif d'une révolte étudiante pleine de flamme et de gaieté. Mais on oublie souvent qu'une grève massive des travailleurs paralysa aussi le pays, menant le régime gaulliste au bord de la chute.



Cette bande dessinée retrace les événements d'un printemps pas ordinaire, à travers le récit de personnages fictifs.

NOUVELLE VICTOIRE !!!!

IHU de Marseille : la CGT se félicite de la confirmation par le Conseil d'Etat de la révocation d'un Directeur de Recherche pour harcèlement sexuel et agression sexuelle.

Depuis plus d'un an désormais, la CGT apporte son soutien et son aide à un membre du personnel et à une étudiante de l'ex-unité URMITE, dirigée par le Professeur Didier Raoult, dans leur dénonciation de faits de harcèlement sexuel et d'agression sexuelle dont elles ont été victimes.

Ce combat, pour la reconnaissance de ce qu'elles ont subi et pour obtenir justice, prend l'allure d'un mauvais feuilleton dont les premiers épisodes ont été la révocation par le CNRS de celui qu'elles désignent comme leur agresseur, un directeur de recherche du CNRS travaillant au sein de l'unité de recherche URMITE, puis la suspension de cette révocation par une ordonnance en référé du tribunal administratif de Marseille.

Le 26 avril 2018, le Conseil d'Etat, saisi par la CGT et le CNRS, nous a donné raison en confirmant la révocation du directeur de recherche présumé coupable.

- Il rejette l'ensemble des arguments du directeur de recherche mettant en doute la légalité de la décision de révocation prise par le CNRS.
- Il considère que le juge des référés du tribunal administratif de Marseille a entaché son ordonnance d'une erreur de droit, en ne cherchant pas à savoir si la réintégration pouvait causer des « troubles » et porter atteinte à des intérêts publics.
- Il juge qu'aucun des arguments que le directeur de recherche avance pour dénoncer les faits reprochés « ne paraît, en l'état de l'instruction,

propre à créer un doute sérieux quant à la légalité de la décision » de révocation.

- Il rejette la demande d'indemnisation des frais d'avocat présentée par le directeur de recherche.

La CGT se réjouit de cette victoire et de l'encouragement que constitue cette décision du Conseil d'Etat pour les victimes, dans leur combat qui continue, en particulier pour l'aboutissement de la plainte qu'elles ont déposée au pénal et pour le recours sur le fond au tribunal administratif de Marseille. Toutes les composantes de la CGT sont et resteront aux côtés des personnels victimes de harcèlement ou d'agression, sexuels ou moraux, avec force et détermination